
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 30 juin 2014

Résolution: CA14 22 0292

Motion pour demander à la Ville centre le soutien nécessaire à la planification du secteur du métro Lionel-Groulx et du marché Atwater

Attendu l'adoption par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) en 2012 souhaitant la densification aux abords des pôles de transport, notamment les stations de métro;

Attendu l'importance croissante du secteur de la station de métro Lionel-Groulx comme plateforme de correspondance pour l'ouest de l'île Montréal avec douze circuits d'autobus de la Société de transport de Montréal (STM) se destinant à cette station : les lignes 71 - du Centre, 78 - Laurendeau, 108 - Bannantyne, 191 - Broadway/Provost, 211 - Bord-du-Lac, 405 - Express Bord-du-Lac, 411 - Métrobus Lionel-Groulx, 425 - Express Anse-à-l'Orme, 485 - Express Antoine-Faucon, 491 - Métrobus Lachine, 496 - Métrobus Victoria, et 747 - Express bus;

Attendu que la station de métro Lionel-Groulx dessert deux lignes de métro, la ligne verte et la ligne orange, permettant des correspondances entre elles, vers le centre-ville pour le corridor ouest, et les quartiers du sud-ouest de Montréal, sans compter l'achalandage de 4 900 000 déplacements par année (2013);

Attendu que selon un article de La Presse datant du 31 mai 2014, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) aurait identifié la station de métro Lionel-Groulx comme terminus pour un projet de système léger sur rail (SLR) desservant l'ouest de l'île de Montréal;

Attendu les préoccupations légitimes des citoyens du quartier de voir s'insérer dans un secteur jusqu'ici surtout résidentiel, un projet d'envergure comme celui proposé en 2012 pour le 3500, rue Saint-Jacques (Archivex), proposant des espaces de bureaux pour 1 700 employés;

Attendu la présence d'un espace vert qui n'est pas zoné parc au-dessus de la station de métro Lionel-Groulx;

Attendu la présence dans ce secteur de nombreux éléments urbains sensibles :

- une résidence pour aînés de 80 logements;
- un jardin communautaire de 60 jardinets permettant de pallier à des besoins réels en sécurité alimentaire pour de nombreuses familles du secteur;
- une piste cyclable dans le parc linéaire du Premier-Chemin-de-Fer et dans le projet de Sentier de la Bourgogne (sentier piéton et cycliste);
- des bâtiments patrimoniaux, dont Union United Church et l'église Saint-Irénée;

Attendu la proximité de la rue commerciale Notre Dame et du marché Atwater;

Attendu les besoins grandissants de la STM dans ce secteur et ses représentations auprès de l'arrondissement du Sud-Ouest;

Attendu l'intérêt de la population et des tables de quartier de Saint-Henri et de La Petite-Bourgogne à s'exprimer sur l'aménagement du couloir d'autobus sur la rue Greene lors d'une consultation populaire en juin 2012;

Attendu l'urgence de sécuriser la rue Atwater, qui était encore considérée au printemps 2014 comme l'une des plus dangereuses de la ville dans un article du Devoir;

Attendu les travaux du ministère des Transports du Québec sur l'échangeur Turcot et l'augmentation de la circulation sur la rue Saint-Jacques;

Attendu que le secteur du métro Lionel-Groulx et du marché Atwater représente des enjeux de développement à caractère régional;

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Benoit Dorais

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest demande à l'Agglomération de la Ville de Montréal de reconnaître le secteur de la station de métro Lionel-Groulx et du marché Atwater comme secteur d'importance stratégique pour la Ville;

Et que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest demande au comité exécutif de la Ville de Montréal de lui offrir l'appui du Service de la mise en valeur du territoire afin d'élaborer, en concertation avec les acteurs du milieu, une planification détaillée des orientations de développement du secteur, soit un programme particulier d'urbanisme (PPU), qui sera ensuite soumis à des consultations de l'Office de consultation publique de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08